BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 695

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Ventes et cessions

808 375 778 RCS Angers.
P2B.
Forme : Société de participations financières de professions libérales à responsabilité limitée.
Capital : 40000.00 EUR.
Adresse : 9, Place Paul Deltombe, Champtoceaux49270 Orée d'Anjou.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PUBLICITÉ AU BODACC DU PROJET DE FUSION PHARMACIE DE CHAMPTOCEAUX SELARL au capital de 100 000 € Siège social : Place Paul Deltombe - Champtoceaux 49270 ORÉE D'ANJOU RCS ANGERS 809 389 042 P2B Société de Participations Financières de Professions Libérales à Responsabilité Limitée au capital de 40 000 € Siège social : 9 Place Paul Deltombe - CHAMPTOCEAUX 49270 ORÉE D'ANJOU RCS ANGERS 808 375 778 AVIS DE PROJET DE FUSION Par acte sous seing privé en date du 30/06/2022 à CHAMPTOCEAUX (49), les Sociétés PHARMACIE DE CHAMPTOCEAUX et P2B ont signé un projet de traité de fusion : Société absorbante : PHARMACIE DE CHAMPTOCEAUX ; Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée ; siège social : Place Paul Deltombe – CHAMPTOCEAUX – 49270 ORÉE D'ANJOU ; RCS ANGERS 809 389 042. Société absorbée : P2B ; Société de Participations Financières de Professions Libérales à Responsabilité Limitée ; siège social : 9 Place Paul Deltombe – CHAMPTOCEAUX – 49270 ORÉE D'ANJOU ; RCS ANGERS 808 375 778. Evaluation de l'actif et du passif transmis : l'actif apporté s'élève à 326 811 €, le passif pris en charge s'élève à 132 251 € ; soit un actif net apporté à la Société PHARMACIE DE CHAMPTOCEAUX de 194 560 €. Modifications du capital de la Société Absorbante : la Société PHARMACIE DE CHAMPTOCEAUX procèdera à une augmentation de son capital de 36 500 €, suivie d'une réduction de son capital de 40 000 € ; le montant du capital social à l'issue de l'opération de fusion s'élèverait à 96 500 €. Rapport d'échange des droits sociaux : 365 parts sociales PHARMACIE DE CHAMPTOCEAUX pour 400 parts sociales P2B. Montant prévu de la prime de fusion à l'issue de l'opération : 158 060 €, correspondant au montant de la prime de fusion provisoire, ramenée à 0 € après imputation de l'écart entre la réduction du capital de la Société PHARMACIE DE CHAMPTOCEAUX et de la valeur des parts sociales P2B annulées. Dépôts prescrits par l'Article L.236-6 alinéa 1er du Code de Commerce : Un exemplaire du projet de traité de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANGERS, pour chacune des Sociétés, le 27/07/2022. Opposition : Art. L 236-14 du Code de Commerce..